

Bordeaux, le 25 septembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de situation Polyclinique Côte Basque Sud de Saint-Jean-de-Luz (64)

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a été tenue informée, mercredi dernier, par la Polyclinique Côte Basque Sud de Saint-Jean-de-Luz que l'absence pour arrêt maladie de plusieurs médecins urgentistes salariés rendait impossible la complétude des plannings de plusieurs plages de gardes de jour et de nuit, à compter du 6 septembre.

Prenant acte de cette situation et afin de préserver le fonctionnement du service d'accueil des urgences, l'ARS a demandé à la direction de la Polyclinique de trouver une solution de remplacement, en interne auprès de ses équipes ou en externe, pour pallier l'absence de ces médecins urgentistes.

L'analyse du nombre de passages aux urgences confirme que **l'activité est beaucoup plus importante en journée que la nuit** (47 passages par 24h en moyenne sur les 7 derniers jours dont 10 passages par nuit entre 20h et 8h). Devant l'incapacité à trouver des solutions de remplacement pour le week-end, l'ARS a validé la proposition de la Polyclinique de modifier les plannings des médecins urgentistes présents afin **d'assurer une présence médicale en permanence en journée, et de suspendre l'activité du service d'accueil d'urgences les nuits du 6, 7, 8 et 9 septembre de 21h à 8h.**

Des réunions de concertation avec les autres établissements de santé de proximité avec services d'urgences sont en cours, notamment avec le Centre hospitalier de la côte basque, la Clinique Aguilera, la Clinique Belharra ainsi qu'avec SOS médecins et la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Hego Lapurdi afin de sécuriser la prise en charge nocturne des patients pendant cette période.

La situation sera réétudiée en début de semaine prochaine afin d'adapter l'offre de prise en charge aux urgences de la polyclinique au temps médical d'urgentiste disponible.

Les équipes de l'ARS, et notamment de sa délégation dans les Pyrénées-Atlantiques, sont fortement mobilisées auprès de la direction de l'établissement et du personnel médical afin de revenir à une situation normalisée permettant d'assurer la prise en charge des patients dans un environnement sécurisé.